



جامعة وهران للعلوم و التكنولوجيا محمد بوضياف

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf USTOMB



كلية الهندسة المعمارية و الهندسة المدنية

Faculté d'Architecture et de Génie Civil Département de Génie Civil

L3 Travaux Publics

Cours : **Projet Professionnel et Gestion d'Entreprise**

Unité d'enseignement : UET

Crédit : 01

Coefficient : 01

Cours En Ligne sur la plateforme MOODLE

Section 02 / Partie 01 : ***Les entreprises***

Enseigné par : **SEBBAGH Hichem Rakib**

Contact : hichemrakib.sebbagh@univ-usto.dz

Année universitaire 2022/2023



Définition de l'entreprise

L'entreprise est une entité économique autonome dotée de ressources humaines et matérielles combinées pour produire des biens et des services destinés par la suite à la vente.

En outre, l'entreprise est une structure économique, juridiquement autonome, dont la fonction principale est de produire des biens ou des services pour les besoins du marché.



Rôle de l'entreprise

L'entreprise à des rôles économique, et social comme indiqué ci-dessous:

Rôle économique:

- Un rôle de production et de services.
- Un rôle d'innovation.
- L'entreprise est le moteur essentiel du progrès technique.
- L'entreprise joue un rôle de création de richesse.



Rôle de l'entreprise

L'entreprise à des rôles économique, et social comme indiqué ci-dessous:

Rôle social:

- Un rôle de production et de services.
- A un rôle important dans l'éducation
- L'entreprise est une source de progrès technique.
- L'entreprise joue un rôle de création de richesse.



Les partenaires de l'entreprise

- Les fournisseurs
- Les prestataires de service
- Les banques
- L'administration
- Les clients
- Autres acteurs: Investisseurs, public, associations...
- Les sous-traitants.



Classification des entreprises

A) Classification juridique

Il existe plusieurs formes juridiques qui permettent à un porteur de projet de créer une entreprise qui répond à ses attentes, seul ou avec des associés. En optant pour telle ou telle forme juridique, il fixera ainsi le mode d'imposition approprié, tel que défini par la législation fiscale, ainsi que les responsabilités et les obligations qui en découlent. Deux catégories peuvent être trouvées, les unipersonnelles et les pluripersonnelles, les plus utilisées en Algérie.



Classification des entreprises

Unipersonnelle : gérée par une seule personne

- EI : entreprise individuelle
- EIRL : entreprise individuelle à responsabilité limité
- EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limité

Pluripersonnelle : gérée par plus personnes

- SPA : société par action par action
- SARL : société à responsabilité limité
- SCS : Société en commandite simple
- SNC : Société en nom collectif



Classification des entreprises

B) Classification économique : Cette classification peut s'effectuer selon deux critères à savoir le secteur d'activité ou bien la classification dimensionnelle:

Secteur d'activité : chaque secteur est un ensemble d'entreprises exerçant une même activité principale, traditionnellement on distingue trois secteurs d'activités :

- Secteur primaire : entreprises qui ont un rapport avec leur nature.
- Secteur secondaire : entreprises de transformations.
- Secteurs tertiaires : entreprises de services.



Classification des entreprises

B) Classification économique : Cette classification peut s'effectuer selon deux critères à savoir le secteur d'activité ou bien la classification dimensionnelle:

Secteur d'activité : chaque secteur est un ensemble d'entreprises exerçant une même activité principale, traditionnellement on distingue trois secteurs d'activités :

- Secteur primaire : entreprises qui ont un rapport avec leur nature.
- Secteur secondaire : entreprises de transformations.
- Secteurs tertiaires : entreprises de services.



Classification des entreprises

Classification dimensionnelle :

Les grandes entreprises (GE)

sont des structures qui se caractérisent par leur effectif important et leur chiffre d'affaires très élevé ; avoir au moins 5000 salariés.

Les petite entreprise

- comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services
- employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes
- le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens



Classification des entreprises

Classification dimensionnelle :

Les très petites entreprises « TPE »

employant de un (1) à neuf (9) personnes

réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.

Les petites et moyennes entreprises ' PME'

- comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services.
- employant une (50) à deux cent cinquante (250) personne ;
- le chiffre d'affaires annuel est compris entre 400 millions et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel entre 200 millions et un (1) milliard de dinars algériens



Classification des entreprises

C) Personne morale :

Approprié pour une entreprise ayant est une structure juridique sociétale. Effectivement, si une entreprise se révèle être une société (qu'elle ait plusieurs associés ou un associé unique) cette dernière sera une personne morale

Cette personne morale peut acheter ou vendre des biens, posséder un patrimoine immobilier, conclure des contrats mais aussi, possiblement, être attaquée en justice.

Elle nécessite donc au moins une personne physique, qui sera son président ou directeur.



Classification des entreprises

D) Personne physique :

Si une entreprise n'est pas une société, elle n'est pas une personne morale mais une personne physique.



جامعة وهران للعلوم و التكنولوجيا محمد بوضياف

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf USTOMB



كلية الهندسة المعمارية و الهندسة المدنية

Faculté d'Architecture et de Génie Civil Département de Génie Civil

FIN

Merci Pour Votre Attention

Enseigné par : SEBBAGH Hichem Rakib

Contact : hichemrakib.sebbagh@univ-usto.dz

Année universitaire 2022/2023